

La municipalité a dû s'y résoudre, "à contre-cœur"



La municipalité a dû s'y résoudre, "à contre-cœur"

Suite à l'épidémie de Covid 19, la mairie de Gondrin s'est exprimée sur son parc aquatique, qui **restera fermé cette saison** : « Les allègements du protocole sanitaire tant espérés n'ayant pas vu le jour avec la troisième phase du déconfinement, c'est **à contrecœur** que la municipalité a dû se résoudre à la fermeture du Parc de loisirs pour la saison 2020.

Si quelques piscines et autres centres aquatiques ont ouvert, c'est sans compter **la structure atypique** qui est la nôtre. L'impossibilité d'appliquer et de faire respecter un protocole sanitaire exigeant, la sécurité des usagers et du personnel ainsi que le surcoût financier induit, ont motivé ce choix. »

Restez informés des actualités du Parc de loisirs de Gondrin en cliquant sur sa Page Facebook.